

BUREAU de la LIQUIDATION
DOCUMENTS
DO LIBR
N^o 18.116

2411 M 068/4
(1941. 1942)

Mission des Voies
ferrées en Belgique

FF
HH

SERVICES FINANCIERS

Paris, le 10 JAN 1942

DIVISION CENTRALE
DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

SUBDIVISION DES ÉCRITURES GÉNÉRALES

BUREAU de la LIQUIDATION

NOTE relative au rejet par la
Région OUEST, d'une avance faite à
Mr MIALLE, ouvrier de travaux à NANTES
par la Mission des Voies ferrées en Belgique. -

En vue de la récupération des avances
faites en Mai et Juin 1940, à des fonctionnai-
res de la mission des voies ferrées en Belgi-
que, et à des Agents S.N.C.F. repliés avec
cette mission, nous avons débité les Régions des
sommes portées sur l'état fourni par Mr PRAILLÉ,
Inspecteur Général.

La Région Ouest nous rejette une somme
de 300 frs. représentant une avance faite à
Mr MIALLE, ouvrier de travaux à NANTES, inconnu
dans les Services.

Nous avons fait une démarche auprès du
Service du Personnel (Bureau militaire) qui ne
nous a pas permis de trouver trace de cet Agent.

Par suite de l'impossibilité matérielle
devant laquelle nous nous trouvons pour faire
effectuer le recouvrement, je vous propose
l'imputation de cette somme, au Chapitre I des
dépenses, Art 19 § I.

D'accord
13.1.42
Signé : J. METTAS

LE CHEF DE LA SUBDIVISION
DES ÉCRITURES GÉNÉRALES

Signé : LAGUIONTE

DIVISION CENTRALE

DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

SUBDIVISION DES ÉCRITURES GÉNÉRALES

BUREAU de la LIQUIDATION

NOTE relative au rejet par la
Région OUEST, d'une avance faite à
Mr MIALLE, ouvrier de travaux à NANTES
par la Mission des Voies ferrées en Belgique.-

En vue de la récupération des avances
faites en Mai et Juin 1940, à des fonctionnai-
res de la mission des voies ferrées en Belgi-
que, et à des Agents S.N.C.F. repliés avec
cette mission, nous avons débité les Régions des
sommes portées sur l'état fourni par Mr PRAILE,
Inspecteur Général.

La Région Ouest nous rejette une somme
de 300 frs, représentant une avance faite à
Mr MIALLE, ouvrier de travaux à NANTES, inconnu
dans ses Services.

Nous avons fait une démarche auprès du
Service du Personnel (Bureau militaire) qui ne
nous a pas permis de trouver trace de cet Agent.

Par suite de l'impossibilité matérielle
devant laquelle nous nous trouvons pour faire
effectuer le recouvrement, je vous propose
l'imputation de cette somme, au Chapitre I des
dépenses, Art 19 § I.

LE CHEF DE LA SUBDIVISION
DES ÉCRITURES GÉNÉRALES

*N'arriver
13.542*

Jourdain

Jourdain

I Avances données au Personnel.

Noms des bénéficiaires	Emplois	Résidence	Région	Somme reçue	n° du reçu	Noms des bénéficiaires	Emplois	Résidence	Région	Somme reçue	n° du Reçu
MM ^{rs} .						MM ^{rs}	Report			16260	
Latouche	Insp- ppal	Lille	Nord	1000 ^F	1	Mialle	ouv ^{rs} trav ^{rs} 3 ^{es} D ^{on}	Nantes	ouest	300	9
.d.	chef d'arrond	.d.	.d.	500 ^F	2	Duchet	Insp ^r id moult	Paris	1/ouest	500	7
Flouvier	Ingenieur	Paris	est	1000	1	.d.	.d.	.d.	d.	500	27
Loulain	Insp ppal asst	Dunkerque	.d.	1460	1	.d.	.d.	.d.	est	500	28
Dubois	.d.	Lille	.d.	500	3	Dinoird	Emp ppal		d.	200	29
Feyeux	Ing traction	Paris	.d.	500	4	.d.	subdivision de		d.	300	30
Laplaiche	Ing asst. trais	Paris (S.C.)	d.	500	5	.d.	ateliers		d.	100	30
Thoreux	Insp ppal asst	Paris	.d.	500	6	Sauget	chef de groupe	Paris	d.	500	8
.d.	.d.	.d.	.d.	500	7	Gauvin L.	emp ppal	.d.	est	300	19
Viseur	chef de gare	Cambrai	.d.	500	8	Cottet	chef groupe M ^{rs}	.d.	1/Est	200	31
Herboux	chef s ^{on} ppal	Lens	.d.	500	8	Gau	Insp divis ^{rs}	.d.	.d.	300	32
Louliquen	Cont ^r tech ppal	Douai	.d.	300	9	Donat magasin	emp ppal	d.	d.	300	33
Deroide	.d.	.d.	.d.	300	9	.d.	horaires	.d.	.d.	300	14
.d.	.d.	.d.	.d.	300	10	Bruant	emp ppal depot	Nancy	Est	300	34
Oudaille	Emp ppal	Paris (Nord)	.d.	300	10	.d.	.d.	.d.	.d.	300	14
.d.	.d.	.d.	.d.	400	11	Mercier	emp ppal Nord	Paris	est	200	35
Clerquin	Cont ^r tech asst	Lens	.d.	300	12	.d.	.d.	.d.	.d.	300	18
Van Pitegen	Cont ^r expl ^r	.d.	.d.	300	12	Genin R	emp ppal	.d.	est	300	30
Monneur	chef de train	.d.	.d.	300	12	MM ^{rs}					
Brusbut	Emp ppal	Paris	.d.	300	13	Flament	Ch ^{ef} Ad ^{mi} du Sec ^{rs} Ben ^{rs}	Paris	est	120	36
.d.	.d.	.d.	d.	300	14	Adam	Ing. trais	Paris	Est	1000	sans
Lemaire	Contrôleur	.d.	.d.	300	14			(sur ordre de M ^r Lemaire)			
.d.	technique ppal	.d.	.d.	300	15	Unterhaber	chauffeur	Paris	S.C.	1000	37
Messin R	surveillant ppal	Lens	.d.	200	16	Skalosoub	.d.	.d.	.d.	300	38
.d.	.d.	.d.	d.	300	17	.d.	.d.	.d.	.d.	200	39
Martin	ouvrier	Hellemme	.d.	300	17	Grassmann	.d.	.d.	.d.	300	38
Deleplae	1/2 chef s ^{on} id	Cambrai	.d.	300	17	.d.	.d.	.d.	.d.	200	39
Delrue L.	1/2 Inspecteur	Hellemme	.d.	300	17	.d.	.d.	.d.	.d.	200	40
Dubois L.	man ^{rs} specul ^r	.d.	.d.	300	18	Lara	.d.	.d.	.d.	300	38
Graveline	chef de rayon	.d.	.d.	300	18	.d.	.d.	.d.	.d.	200	39
Hary ch	facteur	Cambrai	.d.	300	18	Cosne	.d.	.d.	.d.	200	39
Bernard H	chef m ^{ou} ppal	.d.	.d.	300	19					200	39
Storm	ouvrier	Hellemme	.d.	300	19					200	39
Letit pré	chef magasin	.d.	.d.	300	19					200	39
Blondelot	chauffeur route	Calais	.d.	50	20					200	39
Caboche J.	mechanicien route	.d.	.d.	50	21					200	39
Troqueux	Insp ^r Voie	Nantes	ouest	500	22					200	39
Chantequet	Insp id moult	Paris	.d.	300	23					200	39
Côme	1/2 Insp trais	Le Mans	.d.	400	24					200	39
Oliveau	emp ppal moult	Paris	.d.	300	25					200	39
Quéfélan	dessin ^r ppal	.d.	.d.	300	26					200	39
	a Reporter			16260							

Total des avances faites: 25980

H. Flament - 125^{rs} - remboursement de prêt direct.

Bureau de la Solde
Service Central du Personnel

[Signature]

II Frais de nourriture

Localités	Hotel	nombre agents	Durée du séjour	Sommes payées	observations
La Lanne	R ^t Emile	7	Repas	180 ^F	Reçu n° H1 (121 francs belges)
Tolkestone	-	8	Repas	190.95	Reçu n° H2 (Livre à 179 ^F)
Londres	Morton Hotel	14	31 Mai au 7 Juin 1940	12122.05	Reçus n° H3 et H4 (Livre à 179 ^F)
Dunkerque et Malo	-	30	"	280.00	Dépenses diverses faites pour payer les vivres distribués aux agents, au moment du repliement et de l'embarquement
			Total . . .	12773.00	

III Divers

Localités	Motifs des dépenses	Sommes	observations
Londres	Photographies de 8 fonctionnaires et 3 chauffeurs	196.90	Photographies exigées par le Consulat et la Police pour établissement de pièces, pour visas etc... 6 photos par personne - (2 Schilling) soit 22 Schilling
Londres	Couchettes réservées sur le bateau pour le retour de 11 fonctionnaires et chauffeurs rapatriés	98.45 ¹⁰	1 Schilling par couchette. Livre à 179 ^F
Londres	Frais de taxis, autobus, Métro, Loubours divers	300.00	Frais occasionnés par les multiples démarches faites pour l'établissement des pièces nécessaires au rapatriement de 14 personnes - démarches au Consulat, aux bureaux de la S.N.C.F. à Londres, à l'ambassade, auprès des autorités anglaises etc...
		Total . . .	595.35

IV Déplacements - Divers

Localités	Motifs des dépenses	Montant	observations
Paris - Lille Gand - Courtrai Hoagebrouck	Transport - nourriture Hotel	410.00	^{Taxis} à Paris - Répondre aux convocations. Visite aux fonctionnaires réseau Nord - Départ - Diné Séjour à Lille - coucher - petit déjeuner Déjeuner à Gand - séjour à Courtrai 13 au 20 Mai Repas du chauffeur. Retour à Paris le 8 Juin (Note a été jointe)
Londres	Frais de retour par avion	1012.00	Liquidation des dépenses après départ des agents, en raison des difficultés rencontrées. un seul bateau par semaine - Je dus prendre l'avion pour éviter séjour.
Londres	Remplacement d'objets	1200.00	La destruction totale de la gare de Dunkerque, son incendie entraînant pour moi la perte d'un passeport et d'une valise cuir qui se trouvaient surant le bombardement dans un bureau qui fut complètement brûlé. Remplacement des objets à Londres.
		Total	2622.00

Total des dépenses

§ 1	25980.00
§ 2	12773.00 -
§ 3	595. -
§ 4	2622.00 -

41970.00

Certifié conforme : L'Inspecteur Général
Paris

23 Aout 1941

Dépenses

41970^F

Versé à M^r Redouté
le 27 Juin 1940
(même monnaie)
reçu joint

548^F

Total 42518^F

Reçu

45000^F

Reste dû

2482^F

S. N. C. F.

SERVICES FINANCIERS

DIVISION CENTRALE

DE LA COMPTABILITE GENERALE

BUREAU DE LA LIQUIDATION

Exercice 194 I

Mois Octobre

VIREMENT A REMETTRE

Au Bureau de la Liquidation

VIREMENT

d'ordre
intérieur

n° 10041

MOTIF DE L'ECRITURE :

Régularisation d'une partie de l'avance de
55.000 frs. consentie à la Mission de Voies
ferrées de Belgique
(achats divers pour l'ordinaire par le
Capitaine BUNSTON)

ARCHIVES
56084
PIECES DIVERSES

(Journée comptable du

17 NOV 1941

- Ecriture n°

17 NOV 1941
10269

DEBIT		VISA	CREDIT	
N ^{OS} ET DESIGNATION DES COMPTES	MONTANT		N ^{OS} ET DESIGNATION DES COMPTES	MONTANT
Compte d'Exploitation S.N.C.F. Chap Ier Dépenses art 19 § I	500 "		4225 Opérations à régler Comptabilité générale réf à VO N° 6124-3267	500 "
Bureau de la Liquidation			Bureau de la Liquidation	
	500 "			500 "

Vu : Bon à passer en écritures

LE CHEF DE LA SUBDIVISION
DES ECRITURES GENERALES,

Signé : LAGUIONIE

Dressé et certifié par le Chef de Bureau

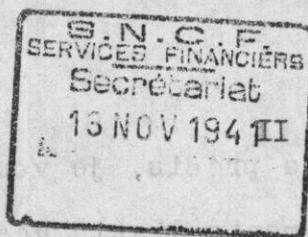
Paris

le 14 NOV 1941

Signé : GOURVEST

Lequien

ANDRÉ BERGIS
Brasseries de la Meuse
6, rue des Caves
S E V R E S



S.&.O.

AB/GJ.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS
de FER FRANÇAIS
Service Financier - Division
Centrale de la Comptabilité
Générale
17, rue de Londres
P A R I S

Messieurs,

J'ai bien reçu vos lignes du 7 Novembre F2/LIQ-904, par laquelle vous me demandez des renseignements concernant une avance qui aurait été accordée par le Lieutenant-Colonel Commissaire Militaire de la Région des Flandres, au Capitaine BONNETON.

Cette avance a été effectuée au Capitaine BONNETON en vue de l'achat de vivres à l'Intendance de Saint-Omer pour le ravitaillement du personnel civil de la S.N.C.F. faisant partie de la Commission Régionale des Flandres. Le Capitaine BONNETON s'était rendu d'Hazebrouck à l'Intendance de Saint-Omer pour effectuer ces achats. Malheureusement, il a été fait prisonnier entre Hazebrouck et Saint-Omer. Je n'ai reçu, depuis lors, aucune nouvelle de lui. Il est probable qu'il est rentré de captivité au même titre que les officiers qui ont fait la guerre de 14, mais je ne possède pas son adresse actuelle.

Le Capitaine BONNETON faisait partie de la Commission de la Région des Flandres au titre militaire.

Regrettant de ne pouvoir vous donner des r

gnements plus précis, je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression
de mes sentiments distingués.

J. B. L.

S.N.C.F. / V
 SERVICES FINANCIERS
 DIVISION CENTRALE
 DE LA COMPTABILITE GENERALE
 BUREAU DE LA LIQUIDATION
 Exercice 1941
 Mois Octobre

ARCHIVES
 54506
 Pièces d'Ordre

VIREMENT A REMETTRE
 A BUREAU de la LIQUIDATION

8 NOV 1941

VIREMENT (intérieur)

n° 10038

ARCHIVES

MOTIF DE L'ECRITURE :

Régularisation d'une partie de l'avance
 de 55.000 frs. consentie à la Mission de Voies
 Ferrées en Belgique - Flament, Chef Adjoint
 du Service Central du Personnel)

(Journée comptable du 8 Novembre 1941 - Ecriture n° 10229)

DEBIT		VISA	CREDIT		VISA
N°s ET DESIGNATION DES COMPTES	MONTANT		N°s ET DESIGNATION DES COMPTES	MONTANT	
Compte d'Exploitation S.N.C.F. Chap. I (Dépenses) art. 19 § 1	120 -		4995 Opérations à régler Comptabilité Générale réf. VO. N° 6194- 9267	120 -	
<u>BUREAU de la LIQUIDATION</u>			<u>BUREAU de la LIQUIDATION</u>		
	120 -			120 -	

Vu : BON à passer en écritures
 LE CHEF DE LA SUBDIVISION
 DES ECRITURES GENERALES,
 LE CHEF DE LA SUBDIVISION
 DES ECRITURES GENERALES
 Signé : LAGUIONIE

Dressé et certifié par le Chef de Bureau
 soussigné

Paris le - 7 NOV 1941 19

Signé: CHASSAGNOUX

M. Grewent

Il faudrait demander à M. Redoulet

- 1) S'il a les pièces justificatives remises par M. Prails et, dans l'affirmative, s'il n'estime pas nécessaire de les fournir à notre pièce comptable.
- 2) S'il a les recus des avances faites aux agents et si les retenues ont été opérées sur le solde. Dans la négative s'il n'y a pas lieu d'opérer ces retenues

22-8-41

N. G

Justification

1^o

avances

avance à la mission
avance Colonel Richlenderger

50 000.-

5 000

55 000.-

2^o

depenses justifiees

de Berges
de Raile

7 408.-

41 970.-

49 378.-

depenses non justifiees
de Berges

98.-

49 476.-

3^o

Reversements effectues

de Raile

548.-

Reversements à effectuer

de Raile

4 982.-

Total egal aux avances

55 000.-

Triment-intérieur -

1892 - 693

Compte d'Expl^{on}
Chap. 1^{er} Dépenses

à Opérations à régler
C^{te} G^{le}

art. 19 - § 1 -	22.895,-	paiement nourriture, déplacement, habillement
- 24	2.900,-	avances à des chauffeurs de taxis

25.795,-
+ 95,-

25890

Factures de débit aux Régions -

Reexploitation Est	2400,-	} produit. } avances au personnel
" Nord	12.960,-	
" Ouest	2.100,-	
" S. Ouest	2.900,-	
" S. Est	1.100,-	
	<hr/> 21.460	

à Opérations à régler
C^{te} G^{le}

21.460,-

Avances faits à M. M. Flament Chef adj du Sec Cal P	120	} 1.620,-
Caplaiche Ing. adj Sec Cal Matériel	500	
Plouviez Ing. Sec Cal Mouvement	1000	

Avance au Capitaine Bonneton - V^t 500,-

Dépenses de M. Bergès non justifiées

95,-

Reversements de M. Praile

548	} -
4.982	

debt. CCR -
210/91 -

5.530,-

55.000,-

facture au débit du compte Expl. Est

~~Sept.~~ 41

Frs: 2400

von libelle

Bruant	emp. ppal. dépôt	Nancy	600
Mercier	emp. ppal. moult	Paris	500
Genin R.	emp. ppal	Paris	300
Adam	Ingenieur traction	Paris	1000
			<hr/>
			2.400

facture au débit du compte Exempl^{on} Sud-Ouest

Sept. 41

Fr. 2900⁺

voir libellé

Duchet	Insp. 1 ^{er} d. mont ⁺	Paris	1500
Dinoird	Emp. ppal. Subd ^{on} des Affchrs		600
Sauget	Chef de groupe	Paris	500
Gawwin L.	emp. ppal	Paris	300
			<hr/>
			2900

facture au debit du compte Exploitation Sud. Est

Sept. 41.

voir libelle

Frs: 1.100

Cottet	Chef de Groupe mont ^t	Paris	200
Gau	Insp. divers. ^{re}	Paris	300
Donat Maguon	emp. ppal horaires	Paris	600
			<hr/>
			1100

facture au débit du compte Exp. Ouest

Sept. 41

Frs: 2100⁺

Voie Libelle⁺

Trogneux	Inspecteur Voie	Nantes	500
Chantegrelet	Insp. 1 ^{er} d. mont ^e	Paris	300
Côme	sp. Insp. traction	Le Mans	400
Oliveau	emp. ppal. mont ^e	Paris	300
Quéfélian	de mineur ppal	Paris	300
Mialle	ouvrier trav. 3 ^{es} on	Nantes	300
			<hr/> 2100

facture au débet de l'Exploitation Nord

Sept 1911

Frs 12.960

voir libellé

M. M. Latouche	Insp ppal - chef d'arrond.	Lille	1500
Ploumin	Ingénieur	Paris, sec. ad.	1000
Poulain	Insp. ppal adyt	Dunkerque	1.460
Dubois	Insp. ppal adyt	Lille	500
Feyereux	Ingénieur traction	Paris	500
Laplaiche	Ingénieur adyt traction	Paris (s. c. ad.)	500
Thoreux	Insp. ppal adyt	Paris	1.000
Viseur	Chief de gare	Cambrai	500
Herbain	Chief section ppal	Lens	500
Pouliquen	contrôleur tech. ppal	Douai	300
Derouide	cont. tech. ppal	Douai	600
Oudaille	employé ppal	Paris (mouvement)	700
Clerquin	cont. tech. adyt	Lens	300
Van Petegen	cont. exploitation	Lens	300
Moneuse	Chief de train	Lens	300
Brisbout	employé ppal traction	Paris	600
Lemaire	contrôleur tech. pers.	Paris	600
Messin R.	surveillant ppal	Lens	500

à reporter: 10.160

Report 10.160

Martin	ouvrier	Helleumes	300
Deleplace	sp. chef d'atelier	Cambrai	300
Debrue F	s/Inspecteur	Helleumes	300
Dubois G.	manoeuvre specialis	Helleumes	300
Graveline	Chef de rayon	Helleumes	300
Henry Gh.	facteur	Cambrai	300
Bernard H.	Chef manut. principal	Cambrai	300
Storm	ouvrier	Helleumes	300
Petitpré	Chef de magasin	Helleumes	300
Blondelot.	Chauffeur de route	Calais	50
Caboche J.	mécanicien de route	Calais	50

Total. 12.960

- 7 NOV 1941

SERVICES FINANCIERS
—
DIVISION CENTRALE
DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
—
SURDIVISION DES ÉCRITURES GÉNÉRALES
—
BUREAU de la LIQUIDATION
—

Monsieur BERGES
Directeur pour la Région parisienne
"Brasserie la Meuse"
SEVRES (Seine)

F2 Liq. 904

En qualité de liquidateur des comptes de la Mission des voies ferrées en Belgique, les Services financiers de la Société Nationale des Chemins de Fer français procèdent actuellement à la vérification de l'utilisation des avances de fonds faites à cet organisme en vue du règlement de ses menues dépenses.

Suivant les indications du relevé établi par vos soins et certifié conforme le 5 Juin 1940 par M. le Lieutenant Colonel Commissaire militaire de la Région des Flandres, une avance de 500f. a été accordée au Capitaine Bonneton.

Pour nous permettre de régulariser nos écritures, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien me faire savoir, d'une part, à quel titre cette avance a été consentie, d'autre part, si l'intéressé fait partie du personnel de la S.N.C.F. et dans l'affirmative s'il vous est possible, le Service auquel il appartient.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

LE CHEF DE LA SURDIVISION
DES ÉCRITURES GÉNÉRALES

Signé : LAGUIONIE

Mr LAPLAICHE, Ingénieur adjoint Service Commercial du Matériel, a remis au Capitaine BERGES, Attaché à la mission Lemaire, une somme de 55.000 frs. Lors de la dislocation de la mission, le reliquat 45.000 frs a été versé à Mr FRAILE, Inspecteur Général, qui a réglé les dépenses suivantes :

Art 19 § I :

Frais de nourriture 12.773,—

Photos, places à bord de bateaux 595,—

Frais de déplacements 2.622,—

Dépenses d'ordinaire, fournitures d'habillement 6.905,—

Frais divers du Capitaine Bergès 95,—

22.990,—

Art 24 : Règlements faits à des chauffeurs de taxis requis pour conduire des fonctionnaires en Belgique

2.900,—

25.890,—

(Voir détail à l'Annexe jointe)

Frais de nourriture

LA PANNE	Restaurant Emile - 7 Repas (Reçu N° 41 - 121 francs belges)	18
FOLKESTONE	- 8 repas (Reçu N° 42 - Livre à 179 francs)	190
LONDRES	- Morton Hôtel - Frais pour 14 Agents du 31 Mai au 7 Juin 1940 (Reçus N°s 43 et 44 - Livre à 179 frs)	12.122.
DUNKERQUE et MALO	- Frais pour 30 Agents (Dépenses diverses faites pour payer les vivres dis- tribués aux Agents, au moment du repliement et de l'embarquement).	280.
<u>TOTAL</u>		<u>12.773.</u>

Divers

LONDRES	- Photographies exigées par le Consulat et la Police pour établissement de pièces, pour visas etc... 6 photos par personne (2 schillings), soit pour 8 fonctionnaires et 3 chauffeurs - 22 schillings	196,90
LONDRES	- Couchettes réservées sur le bateau pour le retour de 11 fonctionnaires et chauffeurs rapatriés - 1 schilling par couchette - Livre à 179 frs	98,10
LONDRES	- Frais occasionnés par les multiples démarches faites pour l'établissement des pièces nécessaires au rapa- triement de 14 personnes - démarches au Consulat, aux bureaux de la S.N.C.F. à Londres, à l'Ambassade, au- près des autorités anglaises etc	300.--
<u>TOTAL</u>		<u>595.--</u>

Déplacements - Divers

PARIS-LILLE- GAND-COURTRAI HAZEBROUCK	- à Paris - taxis - Répondre aux convocations - visite aux fonctionnaires réseau Nord - Départ Dîner - Séjour à Lille - coucher - petit déjeuner - Déjeuner à Gand - Séjour à Courtrai 18 au 20 Mai - Repas du chauffeur - Retour à Paris le 8 Juin (Note a été jointe)	410.--
LONDRES	- Frais de retour par avion - Liquidation des dépenses après départ des Agents, en raison des difficultés rencontrées - un seul bateau par semaine - je dus prendre l'avion pour éviter séjour	1.012.--
LONDRES	- Remplacement d'objets - La destruction totale de la gare de Dunkerque, son incendie, entraî- nèrent pour moi la perte d'un pardessus et	
à reporter		1.422.--

Report I.422,--

d'une valise cuir qui se trouvaient durant le bombardement dans un bureau qui fut complètement brûlé - Remplacement des objets à Londres I.200,--

TOTAL 2.622,--

Dépenses d'Ordinaire fourniture d'habillement -

16	Mai 1940	- Fourniture de bureau	377,--
20	"	- Remis au Lieutenant PENNAMOS pour ordinaire	I.000,--
22	"	- Remis au Capitaine BONNETON "	I.000,--
22	"	- Remis à Mr FEYEUX pour alimentation de techniqués en mission	I.000,--
23	"	- Fournitures d'habillement touchées à l'intendance par militaires et techniques	287,--
23	"	- Remis au Capitaine FAURE pour nourriture	200,--
23	"	- Achat de viandes par Mr FEYEUX	110,--
26	"	- Achats divers pour l'ordinaire	I.091,75
27	"	- Remboursement vivres et tabac au Chef COLLET	I.023,50
27	"	- Remboursé au Capitaine SARRAZIN achats de vivres	59,75
27	"	- Remboursé au Capitaine MOYNET achats de vivres	475,--
27	"	- Remboursé au Capitaine ST MARTIN achats de vivres	259,--
30	"	- Règlement pension Sous-Lieutenant QUEPELEAU au camp de TID WORTH	22,--
<u>TOTAL</u>			<u>6.905,--</u>

Frais divers au Capitaine BERGES 95,--

Avances données au Personnel - (Chauffeurs de taxis requis pour conduire des fonctionnaires en Belgique)

MM :	UNTERNAHER	-	Chauffeur	-	Paris	-	S.C.	-	Reçu N° 37	-	I.000,--
	SKALOSUB	-	d°	-	d°	-	"	-	" 38	-	300,--
	d°	-	d°	-	d°	-	"	-	" 39	-	200,--
	GRASSMANN	-	d°	-	d°	-	"	-	" 38	-	300,--
	d°	-	d°	-	d°	-	"	-	" 39	-	200,--
	d°	-	d°	-	d°	-	"	-	" 40	-	200,--
	FARA	-	d°	-	d°	-	"	-	" 38	-	300,--
	d°	-	d°	-	d°	-	"	-	" 39	-	200,--
	COSNE	-	d°	-	d°	-	"	-	" 39	-	200,--
<u>TOTAL</u>										<u>2.900,--</u>	

S.N.C.F.
 SERVICES FINANCIERS
 DIVISION CENTRALE
 DE LA COMPTABILITE GENERALE
 BUREAU DE LA LIQUIDATION
 Exercice 194 I
 Mois Octobre

VIREMENT

Double
 { d'ordre
 { Intérieur

n° 10013

ARCHIVES
 54109
 PIÈCES DIVERSES

MOTIF DE L'ECRITURE :

Report au bureau de la solde en vue de leur récupération des avances faites en Mai et Juin 1940 à des fonctionnaires de la mission des Voies ferrées en Belgique et à des Agents S.N.C.F. rattachés avec cette mission :

MM : Plouviez - Ingénieur - See Ca Mouvement : 1.000,--
 Lapeiche - Ingénieur adjt - See Cal Matériel 500,-- 1.500,--

(Journée comptable du _____ - Ecriture n° 10174)

6 NOV 1941

DEBIT		VISA	CREDIT		
N° ET DESIGNATION DES COMPTES	MONTANT		N° ET DESIGNATION DES COMPTES	MONTANT	
4445 Avances ordinaires sur traitements d'Agents	I.500	"	4995 - Opérations à régler (Comptabilité Générale) Référence N° 6194 et (267)	I.500	"
Bureau de la solde			Bureau de la Liquidation		
	I.500	"		I.500	"

Vu : Bon à passer en écritures
 LE CHEF DE LA SUBDIVISION
 DES ECRITURES GENERALES,

Signé : LAGUIONIE

Dressé et certifié par le Chef de Bureau
 soussigné

Paris le - 3 NOV 1941

Signé: CHASSAGNOUX

S.N.C.F.

Limoges le 4 Octobre 1941.

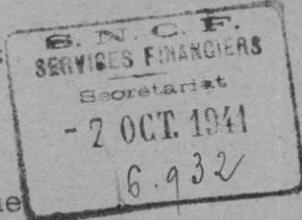
Région du Sud-Ouest

EXPLOITATION

Délégation Technique

C.P. n° 2017

D. n° 1000



Monsieur le Chef de la Subdivision
des Ecritures Générales,
Service Financier,
Division Centrale de la Comptabilité Générale,
Bureau de la liquidation

Je réponds à votre lettre F² Liq. n° 825 du 1er Octobre 1941,
reçue ce jour 4 Octobre.

Il me paraît extraordinaire qu'on ne puisse pas retrouver le
dossier de cette affaire.

Comprenant tous les reçus que j'ai retirés des intéressés et
conservés durant toutes mes pérégrinations mouvementées, il était
suffisamment volumineux pour ne pas disparaître d'un bureau, com-
me aurait pu le faire une simple feuille de papier.

Je suis convaincu qu'il se retrouvera. En tous cas, je vous
ai donné le nom, le titre et la résidence de tous les bénéficiaires
des avances que j'ai faites.

J'ajoute que je n'ai été mêlé en rien à la comptabilité tenue
par M. BERGES.

Ce n'est qu'au moment de la dislocation de la mission, qu'a-
yant décidé et déclaré, dans le désarroi général, qu'en ce qui
me concernait personnellement je restais avec les agents, qu'on
me confia la somme de 45.000 frs pour les aider à vivre au milieu
d'une débâcle qui s'accroissait d'heure en heure.

En me remettant cette somme, M. BERGES me confia le compte
établi par lui et contresigné par le Colonel MÜNTZ, compte que
je vous ai fait parvenir.

Il me sera donc difficile de répondre de façon précise aux
questions que vous me posez.

Pour le 1°, j'ignore l'origine et la nature de l'avance de
5.000 frs faite à M. BERGES par le Colonel LICHTENBERGER.!

Ingenieur en chef - Chef de la Division du Secrétariat Général
Vous pourriez être fixé en vous adressant à l'un ou à l'autre
des intéressés.

.../.....

*Mr. H. H. H. H.
De Paris le 4 Oct 41
7 x 41
je*

Je sais par M. BERGES lui-même que celui-ci occupe un poste important au Service Central de la Société "Brasserie de la Meuse" à Paris.

Au moment de la campagne des Flandres, il était Représentant Général de cette même société à Nantes, mais il a eu son changement pour Paris par la suite.

J'ignore où se trouve M. le Colonel LICHTENBERGER.

Pour le 2°, aucune instruction n'a été donnée pour la récupération des sommes avancées. Cela se conçoit puisque les pièces sur lesquelles l'administration aurait pu s'appuyer pour effectuer cette récupération sont égarées et que, de mon côté, absent de Paris, je ne me suis pas occupé de cette affaire dont la suite devait être donnée par le Service Central.

J'ai, du reste, acquis la certitude que rien n'avait été fait par la déclaration que m'ont faite certains agents bénéficiaires de ces avances.

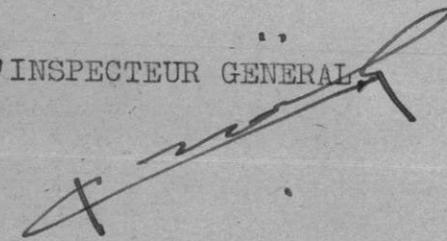
Pour le 3°, je suis bien d'avis de laisser à la charge de la S.N.C.F. le montant des dépenses de nourriture et d'habillement accusées par M. BERGES, attendu que ces dépenses ont été engagées uniquement pour les besoins de la mission des Flandres.

Pour le 4°, j'ignore totalement si l'avance de 500 frs faite au Capitaine BONNETON constitue une avance sur solde. M. BERGES pourrait seul renseigner en l'absence du Capitaine BONNETON.

Enfin, j'^{ai} versé aujourd'hui à la caisse de la gare de Limoges Bins la somme de 4982 frs dont j'étais redevable.

J'invite cette gare à faire connaître à la Comptabilité générale (Bureau de la liquidation) la date de son versement aux recettes diverses.

L'INSPECTEUR GENERAL



Liste des fonctionnaires - agents SNCF
et assimilés ayant séjourné à
l'hôtel Morton. hôtel. (Russel square)
à Londres, en attente du départ d'un bateau
du 31 Mai au 7 Juin 1940

MM^{rs} Traile, Inspecteur Général Paris
Latouche, chef arrond^t Expⁱ Lille
Lourui, Ingénieur Région Nord Paris
Loulain Inspⁱ ppal adj^t Exp^m Dunkerque
Choreux Inspⁱ ppal adj. Expⁱ Reg Nord Paris
Laplaiche Ingénieur haut^m ferrⁱ regⁱ Nord Paris
Duchet Inspⁱ Expⁱ i'd servⁱ regⁱ S.O. Paris
Côme 2 Inspecteur tractions R.O. Le Mans
Caurin 2 chef de gare R.O. Paris
Audaille empⁱ ppal. D^m moult R. Nord Paris
Dubois manoeuvre spécⁱ Hellebronne. Nord

Chauffeurs requis à Paris pour conduire des
cheminots de Paris en Belgique.

Skalouob	(Russe)	} au service de la C ^e française des voitures de place. 22 avenue de Wagram Paris.
Grassmann	(Russe)	
Lara	(Hulien)	

SERVICES FINANCIERS

DIVISION CENTRALE

DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

SUBDIVISION DES ÉCRITURES GÉNÉRALES

BUREAU de la LIQUIDATION

F2 Liq N° 825

Monsieur PRAILE
Inspecteur Général à LIMOGES.

Vous avez bien voulu le 19 Août dernier, à l'appui de votre lettre CP n° 1629, me faire parvenir deux relevés justifiant l'emploi de l'avance de 50.000 f faite à M. LA PLAICHE au titre de la Mission des Voies ferrées de Belgique.

Comme suite à cet envoi, nous avons, à nouveau, tenté une démarche auprès du Secrétariat de M. BARTH.

Cette démarche n'ayant donné aucun résultat positif, je vous serais obligé pour nous permettre de liquider cette affaire, de vouloir bien, dans la mesure du possible, nous renseigner sur les points suivants :

- 1°- Origine et nature de l'avance de 5.000 Frs faite à M. BERGES par M. le Colonel LICHLENBERGER.
- 2°- Des instructions ont-elles été données en ce qui concerne la récupération des sommes avancées à divers Agents ?
- 3°- Les dépenses présentées par M. BERGES relatives aux achats et remboursements pour l'ordinaire et aux fournitures d'habillement, doivent-elles, à votre avis, être supportées par la S.N.C.F. ?
- 4°- L'avance de 500 Frs au Capitaine BONNETON est-elle une avance sur solde militaire ? Comment la régularisation devra-t-elle être effectuée ?

De plus, je vous serais obligé également de reverser à la Caisse de la gare de Limoges le reliquat disponible.

Pour nous permettre de poursuivre l'apurement de nos comptes, vous voudrez bien inviter la gare de Limoges à faire connaître à la Comptabilité Générale (Bureau de la Liquidation) la date de son versement aux recettes diverses.

/LE CHEF DE LA SUBDIVISION
DES ÉCRITURES GÉNÉRALES

LE CHEF DE BUREAU *Prud*

Signé : GOURVEST

Pieces relatives à l'encaissement
d'une somme de 744.586-

—
Justification de l'emploi

M. Redouté sera financé le 9-9-11.

S.N.C.F.

Région du Sud-Ouest

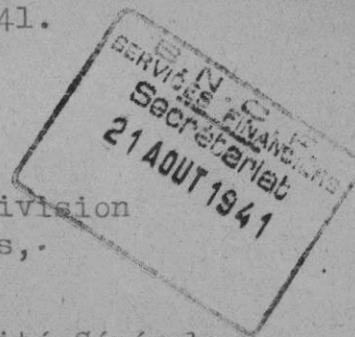
EXPLOITATION

Délégation Technique

C.P. n° 1630

D. n° 1000

Limoges le 18¹⁹ Août 1941.



Monsieur le Chef de la Subdivision
des Ecritures Générales,

Service Financier
Division Centrale de la Comptabilité Générale,
Bureau de la liquidation.

Sous pli spécial, je vous donne ce jour le détail de l'emploi de la somme de 50.000 frs, prélevée à Dunkerque au bénéfice de la mission des voies ferrées en Belgique.

Je vous donne ci-joint le détail des sommes que j'ai touchées au compte de la S.N.C.F. entre les 13 et 29 Juin 1940, époque durant laquelle je me trouvais seul à Paris, Place Valhubert

Durant ce laps de temps, j'ai encaissé	744.586 frs,00
J'ai versé ou déboursé	744.586 frs,00

Le détail des versements et des débours (avec les reçus) a été remis à M. REDOUTE (Secrétariat de M. BARTH Directeur du Personnel).

L'INSPECTEUR GENERAL,

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be "A. R. T." or similar, written over the typed name.

PERIODE DU 13 au 29 JUIN 1940

Sommes encaissées

1°- de M. BARTH	:	10.000
2°- de la gare de Paris (13-6)	:	10.000
3°- de M. LECLERC (vers ^t gare)	:	24.350
4°- du télégraphe Paris A. (14-6)	:	236
5°- de M. HAMON, mairie du XIII	:	
28 Juin 1940	:	700.000
		<hr/>
Total	:	744.586 frs

Sommes versées

1° Solde femmes de ménage	:	10.681, 85
2°-Versement Croix Rouge - repas d'agents	:	2.147, 15
3°-Achat carte routière (remise à M. Redouté)	:	10, 00
4°-Reçu Soleil (frais de métro)	:	50,00
5°-Remis à M. BARTH 27-6)	M.	7.347, 00
6°-Remis à M. BARTH 27-6)	Redouté:	24.350, 00
7°-Remis à M. BARTH 28-6)	:	700.000, 00
		<hr/>
		744.586, 00

*Cap
Sud-ouest*

REGION DU SUD-OUEST

(Compte des dépenses de M. PRAILE)



R E C U

de M. BARTH.....	Fr. 10.000,--
de la gare de Paris-Austerlitz.....	- 10.000,--
du Télégraphe de Paris-Austerlitz.....	- 236,--

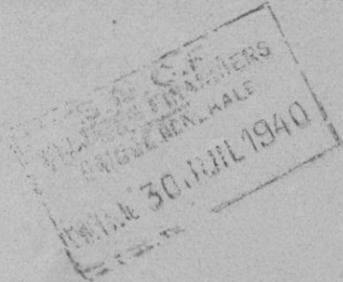
	Fr. 20.236,--..... 20.236,--
	=====

P A Y É

Femmes de ménage.....	(Fr. 5.654,45)-- 2.386,80)-- 2.640,60	} <i>solde</i> 10.681,85
<i>2-7</i> Croix-Rouge.....	Fr. 2.147,45	
<i>2-4-2 (1^{er})</i> Achat d'une carte routière pour accompagner officier allemand.....	- 10,--	
<i>2-4-1 (1^{er})</i> Reçu Soleil (frais de métro).....	- 50,--	} <i>divers</i> 2.207,15

	Fr. 12.889,00 12.889,--	
	=====	

SOLDE Fr. 7.347,--



SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
RÉGION DU SUD-OUEST

Direction de l'Exploitation

Paris, le 13 Juin 1940
1, Place Valhubert (13^e Arr^t) Téléph. GOB. 98-70

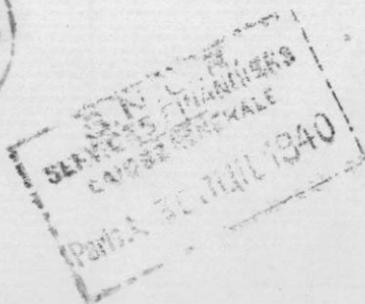
Reçu de la
gare de Paris austérité 10000

Payé:

Femmes de ménage Exp^t 5654.4
d' - Voe 2386.80

Société Secours blessés militaires 2147.15

Total 10188.40





SOCIÉTÉ DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Cantine Militaire d'Austerlitz -

- Repas à rembourser par la S.N.C.F.
à la dite Cantine :

- Soit au total de

2.469 frs.

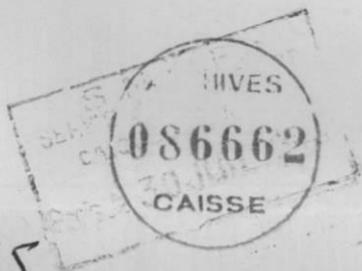
- Fiches jointes -



refouli fiches
pour une somme de
F
321.75

47 cafés à 1 fr. 47.-
 199 repas à 7.75 - 1542-25

Total dû à la Cantine 1589.^t15
 pour repas des chemots
 à la Feuillerie



1589.15
 558.00
2147.15

Reçu Deux mille cent quarante
 sept francs, 27 cms
 Paris le 12 Juin 40
 Marché de Paris



Le 12 Juin 1914

SOCIÉTÉ DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES

CROIX ROUGE FRANÇAISE

Reçu de M^{me} le Docteur

Genin le 12 Juin 1914

(Deux mille quatre cent quatre-vingt)

pour l'achat de 2 repas à la cantine

de la Caserne (voir joints)



ARCHIVES
086662
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
CAISSE
Paris, le 30 JUIL 1940

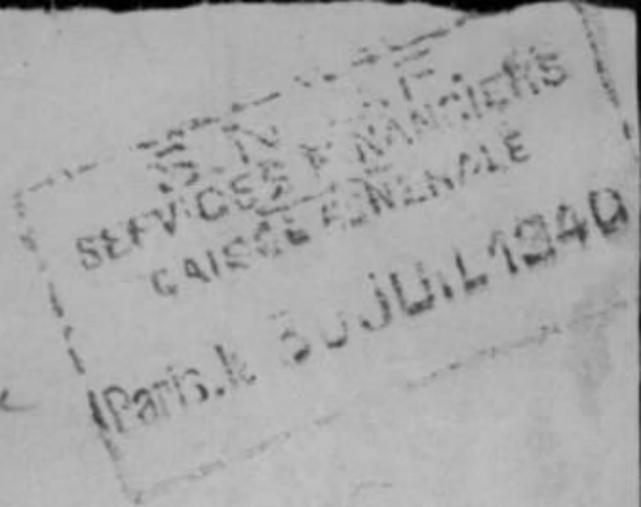
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BANQUE



91 7 2
7 7 5



à la Caisse



Bon à payer
9 F. de arbitraire
Kil

Sm from 13~~0~~ Café

etc @ Antine Mistralin
7e des 13 cafés chauds

7^e. J^m. cfc
8^e. J^m. M^t.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES
CHEMINS DE FER FRANÇAIS
RÉGION du SUD-OUEST

SERVICES
CAISSE
1925. 30 JUILLET

ARCHIVES
086662
CAISSE

S.N.C.F.

Direction r. de Périgue J.O - 1 Place Salubert

11.6.40

Pour pour vingtneuf cafés

c/le Centre Militaire

Services des Trains
CAISSE NATIONALE
30 JUIL 1940
ARCHIVES
086662
CAISSE

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES
CHEMINS DE FER FRANÇAIS
RÉGION du SUD-OUEST

11640

7^e Section L.F.C

Le Dapim sur le monument



Bon pour le capitaine de capi
a prendre a la continuation de
garde de l'air aux

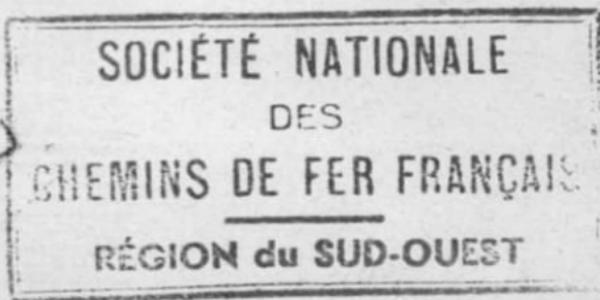
Isatis rejoignant la 1^{re}
Sub^{re} vison^{re} L'chef de detach^{re}
L'homme

Fem^e Luthin v. CFC.
Zim^e La division (mouvement)

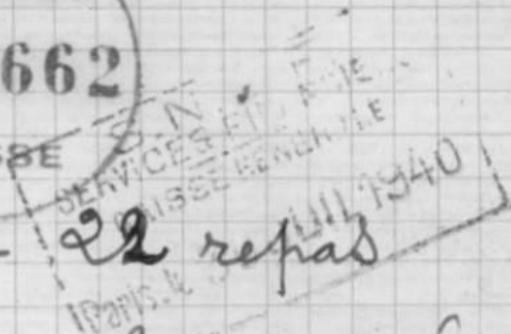
Don pour 125 repas
à la Cantine militaire

Ce 11.6.40

à 19^h

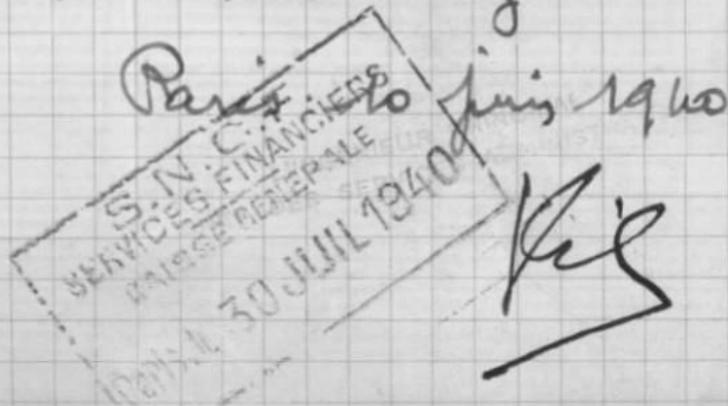


1^e Section de C.F.C
2^e Subdivision traction



Bon pour 22 repas

à prendre cantine militaire de la
gare de Paris Austerlitz



Handwritten signature

1^{ère} Section de C.F.C.

2^{ème} Subdivision

Mouvement

-

Bon pour 51 repas

pris à la Cantine militaire de la

Gare de Paris-Austerlitz

Paris, ce 10 Juin 1940.



[Signature]

7^e Section des tr. de campagne

Bon pour un repas à prendre à la
cantine de Paris aux tr.

L'inspecteur N. de Grandmaison 11^e S. L'inspecteur

Le no. 640

Le Commandant Chassignol

Chef de la Division M

Le chef de détachement
et pro
le lieutenant

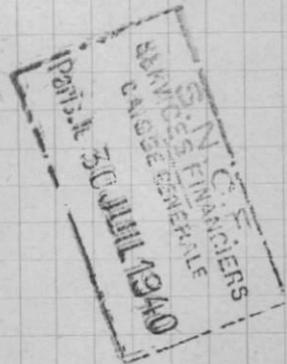
Roouini





Reçu la somme de cinquante francs
pour paiement des frais de métro
(courrier entre la gare d'Orstedtitz et la
Direction)

Paris, le 26 Juin 1940



Lab...



femmes de ménage!

5654.45 /

2386.80 -

8041.25

~~2640.60~~

~~10681.85~~

086662

CAISSE

payé le 13 Juin 1960

No 581.85 -

D. Salde de personal
a regularilor.

(suma de sumari pagini la H. Prati)

2.207.15

Debit chap. II -

}	20 H. 91-1.	50 -
	H. 2. H.	60 -
	7.	2147.15

defusa de suma
(an totala suma).

Dossier Praille

Avance de 50.000^{fr} à M. Planché.

Justification de l'emprunt.

Reste à recevoir par M. Praille: 49.81,65

S.N.C.F.

REGION DU SUD-OUEST

EXPLOITATION

Délégation Technique

C.P. n° 1629
D. n° 1000

*M. Goussier
M. de Joubert
N° 11-9-41*

Limoges le 18 Août 1941.

19

SERVICIA FINANCIERES
Secrétariat
21 AOUT 1941

Monsieur le Chef de la Subdivision
des Ecritures Générales,
Service Financier - Division Centrale de la Comptabilité
Générale - Bureau de la liquidation.

Le 28 Juillet dernier, en répondant à votre lettre F2 Liq.668 du 25 Juillet, je vous ai donné, de mémoire, quelques renseignements sur l'emploie la somme de 50.000 frs, avancée à la mission des voies ferrées en Belgique.

Je vous adresse, ci-joint, deux pièces qui vous faciliteront l'imputation de cette somme.

La lère est le compte établi le 8 Juin 1940 par M. BERGES qui avait reçu au total 55.500 frs.

A cette date, il lui restait un solde de 2.595 frs. Il fit quelques dépenses et, en septembre le solde n'était plus que de 2500 frs.

M'ayant rencontré incidemment à Toulouse, il me remit cette somme.

La seconde pièce est celle de mon compte.

J'ai touché, au total, 47.500 frs ; j'ai déboursé 42.518 frs.

J'ai remis au Secrétariat de M. BARTH, Directeur du Personnel le 27 Juin 1940 le détail de mes débours.

Pour la presque totalité, j'avais retiré des reçus que j'ai joints au dossier.

Pour quelques uns, je n'ai fourni aucune justification mais les dépenses que j'ai mentionnées ont été réellement faites.

J'ajoute que je n'ai pas fait entrer en ligne de compte les dépenses que je n'avais pas notées sur le champ, et dont je ne me souviens plus le montant exact. Je citerai par exemple le paiement des chambres d'hôtel à La Panne, l'achat de fournitures de bureau à Hazebrouck, etc... dépenses réglées au moment du départ précipité de différentes localités.

Je reste ainsi devoir à la S.N.C.F. la somme de 4982 frs,00 que je tiens à disposition.

L'INSPECTEUR GENERAL

[Signature]

Je repère, aujourd'hui, votre lettre F2 Liq 704 du 14 août et je vous enverrai, dès que possible, la liste des agents et bénéficiaires des avances qui n'ont pas été faites, ainsi que le détail des dépenses.

Je possède quelques documents, à Paris, qui je dois me rendre en possession

non

Compte S.N.C.F.

Reçu de M. BERGES	
27 Mai 1940 (à la Paune	45.000
septembre 40 (à Toulouse)	<u>2.500</u>
	47.500

Sommes versées

Avances au personnel (Dunkerque et La Paune (reçus joints).....	25.980
--	--------

Frais d'hôtel à Londres (reçus joints).....	12.773
--	--------

Divers à Londres (photo- couchettes retour bateau taxis)	595
--	-----

Déplacements divers (notes jointes)	2.622
-------------------------------------	-------

Versé à M. BARTH (à M. REDOUTE).....	548
Paris le 27 Juin 1940 (menue monnaie)	

42.518

Reste dû : 47.500

42.518

4.982

signé : PRAILLE

les reçus et notes ont été remis avec
le détail des opérations à M. Redoute

non
9

COMMISSION DES CHEMINS DE FER
DES FLANDRES

n° 1

COMPTE S. N. C. F.

Argent Français

RECETTES: Reçu du Colonel LICHLENBERGER.....5000
Reçu de Monsieur FLAMENT.....50.000

DEPENSES/

16 Mai fournitures de bureau.....377.00
20 " remis au Lieutenant
de PENNAMOS..p/ordinaire..I.000.00
22 " remis au Capitaine BONNETON
p/l'ordinaire.....I.000.00
22 " remis à M.FEYEUX p/alimenta-
tion de techniques en MissionI.000.00
23 " remis au Capitaine BONNETON
avance sur Solde..... 500.00
23 " Fournitures d'habillement
touchées à l'Intendance par
Militaires et Techniques..... 287.00
23 " remis au Capitaine FAURE
p/nourriture..... 200.00
23 " Achat de viandes par M.FEYEUX 110.00
26 " Achats divers p/l'ordinaire..1.091.75
27 " Remboursement vivres et tabac
au Chef COLLET.....1.023.50
27 " remis à M.PRESLE. (PRAILE)..45.000.00
27 " Remboursé au Capitaine
SARRAZIN-Achats de vivres.....59.75
27 " Remboursé au Capitaine
MOYNET-Achat de vivres.....475.00
27 " Remboursé au Capitaine
St MARTIN-Achats de vivres.....259/00
30 " Réglement pension de S/Lt
QUEPELEAU au Camp de Tidworth.. 22.00

52,405.00

Solde en Caisse..... 2.595.00

55.000.00

55.000.00

52 405
45 000

9 405

remis 2/100
à M. Praile

COMPTE ARGENT BELGE

20 Mai Reçu du Lieutenant TROGNEUX... ~~250.00~~..... 500.00
21 " Achat essence..... 250.00
21 " Casse croute et déjeuner
techniques..... 59.00
23 " remis au Capitaine GAYMARD
pour nourriture détachement.... 200.00
Déficit: %..... 9.00

509.00

509.00

*Le L. C. et par l'écrit
des Flandres
M. de Regau
5 - Truis 1920*

Praile

Paris, le 14 AOU 1941

F2 Liq N° 324

Monsieur FRAILE
Inspecteur Général
LIMOGES

Comme suite à votre lettre
CP N° I476 du 28 Juillet dernier, j'ai
D N° I.000

l'honneur de vous informer que les démarches effectuées au Secrétariat du Personnel n'ont pas permis de retrouver le dossier relatif à la liquidation de l'avance de 50.000 frs faite à Mr LA FLAICHE, au titre de la mission des voies ferrées de Belgique.

A défaut des pièces originales, et pour nous permettre d'apurer dans nos livres les écritures relatives à ces opérations, je vous serais obligé de vouloir bien me faire parvenir copie des documents qui, éventuellement, pourraient être en votre possession.

LE CHEF DE LA SUBDIVISION
DES ÉCRITURES GÉNÉRALES

Signé : LAGUIONIE

M. La Praille a reçu 50.000 remis à son le capitaine Bergis _____ 50.000 -
 qui avait d'autre part 5.000 fr. soit en tout 55.000 justifiés en dépenses
 par état n°. 1. Compte S.V.C.F. (solde au 5 juin : 2595*)

_____ 45.000 -
 dans ce décompte au 5 juin, figure une somme de
 remise à M. Prail le 27 mai

Sur le solde de 2595 au 5 juin, M. Bergis a remis à M. Prail _____ 2.500 -
 en septembre 1940. à Toulouse.

M. Prail a donc à justifier d'une somme de _____ 47.500 -

Ces dépenses sont justifiées par son état relatif aux 45.000 -

Avances au personnel : 2595 -
 frais de nourriture 12773 -
 Divers 595.35
 Déplacements divers 2622. -

41.970.35

Versement à M. Redouté

518. -

42.518.35

: Dépenses

42.518.35

Resté dû sur 45.000 fr.

2.481.65

2.481.65

} Reliquat dû à INCA

4.981.65

Somme reçue à Toulouse de M. Bergis:

2.500. -

47.500

47.500. -

(1)

La somme de 548 fr versée au Service Central L, par M. Praire, Inspecteur Général, à titre de reliquat sur le compte de la mission des biens fongibles en Belgique a été versé, avec les pièces afférentes, au crédit de la Comptabilité Générale, le 30 juillet 1940, par avis de crédit C.G.-G N° 11.

À la même date, par avis de débit C.G.-G N° 11, le compte Comptabilité Générale, Région Ind.-Ouest, a été débité d'une somme de (2) 12.889 fr représentant le montant de diverses factures présentées par M. Praire.

Le Caire Générale ne possède pas d'autres renseignements et toutes les pièces justificatives fournies à l'époque ont été annexés aux avis de crédit en ce qui suit précité.

31/7/41
 Proux

- (1) ⁸⁵⁻¹⁸⁴ - crédit Beau des Recettes d'imp. un total de 1.429.651,06 le 5/10. ^{transmis le 8/10}
- (2) - Comptabilité Ind.-Ouest - facture n° 207/17 de juillet 1940 de 153.339⁵.

liq
S.N.C.F.

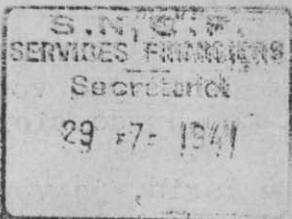
Région du Sud-Ouest

EXPLOITATION

Délégation Technique

C.P. n° 1476

D. n° 1000



Limoges le 28 Juillet 1941.

Monsieur le Chef de la Subdivision
des Ecritures Générales,

Service financier - Division Centrale de
la Comptabilité Générale - Bureau de la
liquidation.

Bien que ne possédant pas, à Limoges, les documents qui me permettraient de vous donner, en détail, les explications que vous me demandez, je réponds néanmoins, par retour du courrier à votre lettre F2 Liq. n° 668 du 25 Juillet, et vous donne, de mémoire, les détails suivants :

La somme de 50.000 frs touchée par M. LA PLAICHE a été remise à M. BERGES, capitaine de réserve, attaché à la mission de M. LEMAIRE.

Au moment de la dislocation de cette mission, M. BERGES me remit 45.000 frs.

Cet argent m'a servi en particulier :

- 1°- à faire, à la Panne (Belgique) et à Dunkerque, des avances aux agents de la S.N.C.F., démunis d'argent et bloqués ;
- 2°- à payer, à Londres, la pension de quelques agents qui avaient pu passer en Angleterre et attendaient leur rapatriement ;
- 3°- à faire face à différentes dépenses.

J'ai retiré des reçus des intéressés, j'ai établi un bilan et j'ai remis tous les documents au Secrétariat de M. BARTH, Directeur du Personnel, lors de la rentrée à Paris des services de la Direction Générale (fin Juin 1940)

A Toulouse, je retrouvais M. BERGES, au moment où il venait d'être démobilisé.

Il me remit une somme de 2.000 ou 2.500 frs (ce qui lui restait des sommes qu'il avait touchées pour la S.N.C.F.) et qu'il ne voulait plus garder.

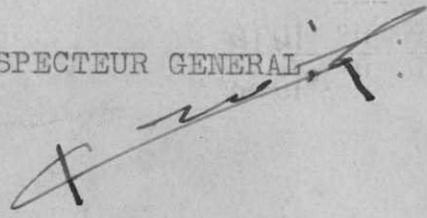
Absent moi-même de Paris depuis plus d'un an, il m'a été impossible de liquider cette affaire, car je n'ai jamais entendu parler du dossier confié au Secrétariat de M. BARTH et dont la liquidation m'aurait permis de rembourser à la S.N.C.F. l'excédent d'argent en ma possession.

.../.....

Il est évident que je tiens à votre disposition la somme dont je suis le débiteur et dont vous voudrez bien me faire connaître le montant après examen du dossier.

A mon premier voyage à Paris, je vous fixerai sur la somme exacte remise par M. BERGES à Toulouse.

L'INSPECTEUR GENERAL



SERVICES FINANCIERS
MP/FY
DIVISION CENTRALE
DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE
SUBDIVISION DES ÉCRITURES GÉNÉRALES
- BUREAU de la LIQUIDATION

Paris le 25 JUIL 1941

Monsieur,

F2 Liq. N° 668

Pour permettre aux Services Financiers de régulariser l'imputation du prélèvement de 50.000f effectué à Dunkerque le 21 Mai 1940 par M. LAPLAICHE, Ingénieur-adjoint du Service Central du Matériel à titre d'avance à la Mission des voies ferrées en Belgique, je vous serais obligé des renseignements que vous pourriez me fournir au sujet de l'emploi de cette somme.

LE CHEF DE LA SUBDIVISION
DES ÉCRITURES GÉNÉRALES

Signé : LAGUIONIE

Monsieur BRAILES, Inspecteur général à LIMOGES

S.N.C.F. 50^e Cal du M^e

Prier à Monsieur Brevet
de remettre à Monsieur
Leplante Ingénieur adjoint
des Lignes Central des Matériel la
Somme de cinquante mille francs
pour annex à la Mission
Française des Trésoriers en
Belgique

2^e f.

Sur l'ordre de Monsieur le Ministre en date du 19/40

H. Lammé
Ch. Lammé

50000^f en 1000^f
et 40.000 en 100

50.000^f

Regle le 21/5/40

V^t 6194

Est ce une avance
ou je mets au chèque

M. Prault
Insy. general
Pringet
gare



Hôtel de la Paix
Place Jourdan -

Praille. Imp. gal. au S.O. -

.. Téléphone pour obtenir
.. Adresse de M. Praille

8 Rue Marguerite Paris (17^e)